



Chambre de la  
Sécurité  
Financière



Institut québécois de  
planification financière

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Bonne nouvelle pour l'industrie : Un formulaire unique pour les fournisseurs de formation

**Gatineau, le 14 juin 2012** – C'est en marge du congrès annuel de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) que la Chambre de la sécurité financière (« la Chambre ») et l'IQPF ont annoncé une entente selon laquelle ils offriront dès août un formulaire unique de demande de reconnaissance d'activité de formation continue.

La reconnaissance de cours sert à assurer qu'une activité de formation continue réponde aux critères énoncés respectivement dans le Règlement sur la formation continue obligatoire de la Chambre de la sécurité financière et dans le Règlement sur la formation continue obligatoire du planificateur financier. « La Chambre se réjouit de cette initiative qui contribue à l'harmonisation des processus administratifs liés à la formation » a déclaré M. Luc Labelle, président et chef de la direction de la Chambre.

« Comme une activité de formation continue peut être reconnue à la fois par l'IQPF et la Chambre, la création d'un formulaire unique simplifiera le processus de reconnaissance pour les fournisseurs » d'ajouter Mme Jocelyne Houle-LeSarge, présidente-directrice générale de l'IQPF.

Le formulaire unique de demande de reconnaissance d'activité de formation continue sera disponible en ligne sur le site de la Chambre et de l'IQPF dès le 1<sup>er</sup> août prochain.

*À propos de la Chambre de la sécurité financière ([www.chambresf.com](http://www.chambresf.com))*

*La Chambre de la sécurité financière a pour mission d'assurer la protection du public en maintenant la discipline et en veillant à la formation et à la déontologie de ses membres. Elle compte 31 500 membres dans les disciplines et catégories d'inscription suivantes : courtage en épargne collective, planification financière, assurance de personnes, assurance collective de personnes et courtage en plans de bourses d'études.*

*À propos de l'Institut québécois de planification financière ([www.iqpf.org](http://www.iqpf.org))*

*Depuis 1989, l'IQPF s'est révélé un pilier en matière de planification financière au Québec. Il a su s'imposer sur la scène nord-américaine en se dotant des plus hauts standards. L'IQPF a fait du planificateur financier l'expert recherché par tout consommateur soucieux de préserver et d'accroître son patrimoine. La mission de l'IQPF est d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles en veillant à la formation des planificateurs financiers. L'IQPF compte près de 5000 affiliés.*

-30-

Sources :

**Chambre de la sécurité financière**

Vincent Pâquet, conseiller aux communications et aux relations de presse

[vpaguet@chambresf.com](mailto:vpaguet@chambresf.com)

514 282-5777, poste 2252 / Cellulaire : 514 409-4342

**Institut québécois de planification financière**

Hélène Berger, vice-présidente et directrice des communications

[hberger@iqpf.org](mailto:hberger@iqpf.org)

514 767-4040, poste 247 ou sans frais au 1 800 640-4050